

Communiqué de presse du 12 décembre 2011



Ce jour, dans le cadre de la visite de Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement une délégation de FORCE OUVRIERE de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a été reçue par Monsieur Eric BANEL, Conseiller du Ministre chargé de la mer, port et outre mer.

Lors de cet entretien FORCE OUVRIERE a rappelé son opposition à la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) outils dévastateur de l'administration et confirme son attachement au statut général de la fonction publique.

La délégation FORCE OUVRIERE a notamment demandé un renfort de moyens en personnel pour permettre à la DEAL d'assurer ses multiples missions.

Plusieurs points furent abordés, entre autre :

- l'arrêt du démantèlement des services de la DEAL et l'abandon des compétences ;
- le maintien des effectifs ;
- les promotions et rémunérations (Indemnité Exceptionnelle, Indemnité Différentielle Exceptionnelle etc...) ;
- le cas particulier des Ouvriers des parcs et ateliers (OPA) ;
- la situation du personnel de Météofrance ;
- les réformes engagées par l'Etat (Prime de Fonction Résultat (PFR), fusion des corps, réforme portuaire et aéroportuaire etc..)

Il ressort de cet entretien que l'Etat confirme son souhait de se concentrer uniquement sur des missions régaliennes et d'abandonner toutes les autres missions pourtant essentielles au développement économique et social de la Réunion (exemple : ingénierie publique)

Les quelques réponses apportées ne répondent pas aux attentes du personnel qui subit au quotidien la pression engendrée par la RGPP.

Pièce jointe :

- copie de la motion remise en mains propres au Conseiller du Ministre en charge de la mer, port et outre mer.

Contact : Janick CIDNEY 0692 76 16 58
Katia LEBON 0262 40 28 79

FEETS**FO**
la force syndicaleFédération
Équipement
Environnement
Transports
Services**CARTEL de la Réunion**
PETULTEM FO - PTATECT FO - SNITPE FO
SNICA FO - SNCTT FO2, Rue Juliette Dodu
97706 Saint Denis Cedex 9

MOTION du 12 décembre 2011 pour Madame la Ministre de l'Écologie du Développement Durable du Transport et du Logement

Sainte Denis de la Réunion, le 12 décembre 2011.

Madame la Ministre,

Le Cartel **Force Ouvrière** de la DEAL de la Réunion première organisation syndicale à la DEAL de la Réunion, réaffirme son opposition à la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui impose une réduction drastique des effectifs et conduit à supprimer des postes de toutes catégories à la DEAL de la Réunion, pour répondre à un effectif cible de plus en plus contraint. Nous rappelons aussi notre attachement indéfectible au statut général de la fonction publique qui garantit l'indépendance des agents, la neutralité du service public et sa continuité sur l'ensemble du territoire.

Un grand nombre d'agents que nous représentons sont confrontés jour après jour à une pression plus forte liée à la poursuite de la baisse des moyens et victimes des perpétuelles réorganisations des services depuis 2009.

La DEAL mise en place depuis plus de 6 mois a déjà montré ses limites. Un grand nombre de missions sont fragilisées par manque de moyens, que se soit en effectif, matériel ou budgétaire. En effet, les réformes décidées par le gouvernement accompagnées par les ministères, sous les coups de butoir de la destructrice RGPP, sont clairement ciblées sur une nouvelle réduction drastique des effectifs et budgétaire de la DEAL pourtant confrontée à des attentes et exigences toujours plus prégnantes. Plus que jamais, il conviendrait de parler de l'adéquation missions / moyens pour espérer pérenniser la fragile DEAL de la Réunion.

Force est de constater que la déstabilisation des services, la perte de compétence, entraînent le doute des agents qui craignent que l'administration vienne à démontrer qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer leurs missions avant de proposer leur externalisation ou transfert à des établissements publics ou collectivités. En 2009 à la Réunion nous avons perdu les routes, au 1^{er} janvier 2012 nous perdrons la Base Aérienne puis en juillet l'activité portuaire qui sera abandonnée à un établissement public dans l'unique but de respecter des logiques comptables sans se soucier des attentes du personnel. Les orientations prises plus récemment à la DEAL de la Réunion provoquent l'indignation totale de **Force Ouvrière**. En effet, nous condamnons ces orientations et nous dénonçons :

- Le démantèlement progressif des missions de l'unité constructions publiques, délitement des dernières compétences techniques en matière de conduite d'opération,

- Le démantèlement de l'Antenne Nord juste après le recrutement d'un chef d'antenne de catégorie A (Attaché ad.) et d'un chef de pôle B+ (TSC) quelques mois à peine après la préfiguration de la DEAL,
- Une gestion opportuniste des agents dans un but unique de pourvoir les postes vacants en interne,
- Des managers démotivés, en perte de sens et appelés sur tous les fronts,
- Des plans de formations qui tardent à se mettre en place pour répondre aux besoins de l'ensemble des agents.

Sur les missions de Constructions Publiques:

Le devenir des missions des constructions publiques se gère en fonction des opportunités avec manifestement la volonté de les faire disparaître à terme, provoquant la détresse et la démotivation de ses agents :

- Suppression de 2 postes en moins d'un an,
- Révision des plans de charge et abandon des missions au détriment de l'image de la DEAL vis-à-vis de l'extérieur, et malgré l'attente des bénéficiaires (Police, Justice, Rectorat, Affaires culturelles, etc.)
- Devons-nous considérer par ailleurs, que le projet de plan d'actions DEAL envoyé le 30 novembre dernier, indiquant le passage progressif d'un effectif de 1A/7B/2C à une cible de 1A/5B/1C est déjà obsolète ?

Force Ouvrière réaffirme son attachement au maintien des missions de constructions publiques dans les DEAL ainsi que la nécessité de maintenir un responsable de niveau de catégorie A à sa tête.

De même, **Force Ouvrière** maintient que la Réunion a besoin des compétences en matière de conduite d'opération pour mener à bien les opérations du plan bâtiment État exemplaire, garant des objectifs du Grenelle Environnement d'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

Nous considérons à ce titre, que la DEAL de la Réunion ne peut s'aligner sur les mêmes objectifs que les services de métropole qui suppriment parfois toute ingénierie publique dans leurs structures, comme variable d'ajustement des effectifs.

Sur la Territorialité de la DEAL de la Réunion:

La préfiguration a mis en exergue l'utilité de maintenir une territorialité et de conforter un fonctionnement de la DEAL avec un relais local en lien avec l'ensemble de ses services du siège.

Force Ouvrière réaffirme son attachement aux missions de proximité garanties par la DEAL auprès des collectivités et des acteurs de terrains.

A la Réunion, vu l'éventail des compétences de la DEAL, couvrant des missions de DREAL et des DDT, nous réaffirmons que ce rôle d'ensemblier et de suivi de projet à l'échelle d'un territoire est primordial pour la bonne conduite des politiques publiques.

Pour une prise en compte transversale des enjeux de la DEAL, et avec l'objectif d'aller vers un développement durable pour la Réunion, les antennes territoriales sont donc un atout.

Force Ouvrière exige que les Antennes, faisant entièrement partie de l'organisation de la DEAL de la Réunion validée par le Préfet les hautes instances métropolitaine, soient donc maintenues.

Il est temps d'évaluer les conséquences de la RGPP et donc de la DEAL de la Réunion. Nous ne pouvons nier le nombre grandissant d'agents en souffrance au travail. Le nombre d'agents en situation de mal être ne cesse d'augmenter même s'ils ne se sont pas tous manifestés à l'administration. La RGPP est destructrice, les principales victimes en sont le service public, l'emploi public et bien évidemment les agents de la DEAL de la Réunion placés en première ligne pour assumer ses effets concrets et destructeurs. Des agents qui n'ont plus de repère face aux changements répétitifs. **Force ouvrière** ne cesse de tirer la sonnette d'alarme, la DEAL de la Réunion ne doit pas être un clone de France Télécom.

Aussi, comme nous le signifions depuis plusieurs années, il faut cesser de travailler dans la précipitation, il est urgent de donner plus de place à la consultation, de façon sincère, dans les différentes instances existantes à la DEAL de la Réunion et de procéder à des recrutements externes pour répondre aux exigences des différentes missions dont la DEAL de la Réunion a la responsabilité.

Madame la Ministre, nous profitons de votre passage à la Réunion pour vous faire part de nos revendications concernant les points suivants :

Rémunérations :

Le Cartel **Force Ouvrière** de la DEAL de la Réunion, garant du respect des droits des agents, vous interpelle sur les différents dossiers, qui contribuent pleinement à la baisse du pouvoir d'achat du personnel et qui vous ont été remontés depuis plusieurs mois. **Force Ouvrière** vous demande de répondre favorablement aux requêtes légitimes des agents liées au trop perçu de l'Indemnité Exceptionnelle code 489, versée à tort par l'administration à certains agents et à l'Indemnité Différentielle Exceptionnelle qui est due à certains agents pendant toute leur période de mise à disposition à la Région, dans le cadre du transfert des routes à la Région et garantissant le maintien de leur salaire. Ces manques à gagner engendrent des conséquences désastreuses pour les agents et leurs familles et entraînent une tension palpable dans leur vie quotidienne. Les différentes mesures catégorielles (fusion des corps, PFR...) ont un impact direct sur la rémunération et sont des facteurs d'angoisse pour les agents. **Force Ouvrière** les combat car elles sont injustes socialement et créent une individualisation sans précédent.

Promotions :

Force Ouvrière se bat continuellement pour la reconnaissance de la carrière professionnelle des agents qui se traduit entre autre au travers des promotions. Ainsi, nous réclamons un taux de promotions par avancement plus important, pour la DEAL de la Réunion, et dans tous les niveaux de grade qui permettrait à plus d'agents d'accéder au grade supérieur. Nous ne pouvons accepter, qu'aucun agent de la spécialité PMVN ne soit promu au grade de chef d'équipe depuis 3 ans. Ou qu'aucun Chef d'équipe d'exploitation de la spécialité RBA ne soit retenu pour la promotion au grade de Contrôleur depuis 4 ans. Comment pouvez-vous le justifier ?

Force Ouvrière réclame donc une régularisation concernant ces grades et l'augmentation générale du taux de promotion.

OPA :

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les OPA de la Réunion ont été transférés à la Région Réunion au sein du Parc Régional Routier. Plusieurs d'entre eux ont un projet professionnel déjà tracé et sont bloqués par l'absence du décret d'homologie qui semble t-il, ne verra pas le jour avant fin 2012 voire début 2013. A la Réunion, comme en métropole, nous réclamons que l'administration sorte du silence et réponde aux questions de **Force Ouvrière**, qui permettrait la parution d'un décret respectueux de la loi et qui ne soit pas fait à minima au détriment des OPA. Les réformes en tout genre de doivent pas

occulter les droits des OPA notamment en matière de promotions et de maintien de salaire. **Force Ouvrière** continuera à s'impliquer dans les différents dossiers des OPA afin qu'aucun OPA ne soit lésé.

En conclusion, nous attendons de votre part, Madame la Ministre, de réelles décisions sur la question cruciale de l'adéquation entre missions et moyens au sein de la DEAL de la Réunion, la conservation des Antennes, l'assurance de maintenir les missions des Constructions Publiques, l'augmentation générale des taux de promotions et rapidement de donner une suite favorable aux dossiers de l'Indemnité Exceptionnelle (IE 489) et de l'Indemnité Différentielle Exceptionnelle, dans un souci de créer des conditions de travail acceptables pour l'ensemble des agents de la DEAL au service des citoyens. **Force Ouvrière** veillera à l'aboutissement de ces revendications et mettra en place, localement, toutes les actions nécessaires pour les voir se concrétiser.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre plus haute considération.

La délégation de Force Ouvrière

CIDNEY Jemich



Katia LEBON



Grande VEILÉ



PIERRES Dominique



NATUEL Jean Marc



LOISEAU Patrick



Nichèle Andrianarison

